

CHARTRE GOUTTE DE VIES

« Goutte de Vies » est née d'une volonté de réagir à l'injustice sociale que représentent les conditions de vie et de mort prématurée des personnes ayant fait l'expérience de la rue. Cette injustice va à l'encontre du respect de la dignité et des droits de chaque individu, tels qu'ils sont notamment définis dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme et dans la Convention européenne des droits de l'Homme et des libertés fondamentales. « Goutte de Vies » est attachée au « pacte social », fondement de notre république, qui affirme que chaque citoyen, y compris le plus démuné, peut et doit vivre dans la sécurité et la dignité. « Goutte de vies » considère que la mort de chacun ne lui appartient pas en propre, elle n'est pas chose privée, mais l'affaire de tous. Une personne, ne serait-ce qu'une seule qui accompagne le défunt, symboliquement, c'est l'humanité entière qui est là, concernée.

« Goutte de Vies » se donne pour objectifs de comprendre et de dénoncer les conditions d'existence des plus fragiles qui les conduisent à une mort prématurée, d'accompagner ces personnes dans leur fin de vie, de défendre leurs droits, de veiller à des funérailles dignes et d'entretenir leur souvenir. Ces préoccupations sont fondées sur un devoir de non-abandon des plus fragiles d'entre nous.

« Goutte de Vies » se veut avoir un rôle de réflexion, d'accompagnement, de vigilance et d'alerte.

Elle est à la fois :

- un espace de rencontre, de réflexion et d'échange d'expériences sur les pratiques et sur des thématiques : la prise en charge de la grande précarité, la fin de vie, les rites funéraires, le deuil...
- une aide au service des familles, des amis, des professionnels et autres acteurs au contact avec les personnes de la rue,
- un partenaire des institutions avec lesquelles elle établit des conventions et propose des services.